



Communauté de communes du Pays de Château-Gontier
Service eau et assainissement

**RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU
SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT
ANNEE 2022**

Prix & Qualité
service de l'assainissement collectif
DU SERVICE PUBLIC



Les chiffres clés de l'année 2022

- ▶ **Nombre d'habitants desservis : 24 578**
- ▶ **Nombre d'abonnés : 11 172**
- ▶ **Longueur du réseau : 240 km**
- ▶ **Nombre de stations d'épuration : 25**
- ▶ **Capacité totale de traitement sur le territoire : 47 139 équivalents habitants**
- ▶ **Effluents traités à la STEP de l'agglomération sur l'année : 793 276 m³**
- ▶ **Quantité de boue issues de la STEP de l'agglomération épanchée : 99 tonnes de matière sèche (329 tonnes de produit brut)**

TABLE DES MATIERES

1	CARACTERISTIQUES DU SERVICE	4
1.1	Organisation administrative du service	4
1.2	Conditions d'exploitation du service.....	4
1.3	Nombre d'abonnés et volumes facturés	5
1.4	Longueur du réseau	6
1.5	Les postes de relevage	6
1.6	Les stations d'épuration	7
1.7	La station d'épuration de l'agglomération de Château-Gontier :	8
1.8	Les faits marquants en 2018 :.....	11
2	TARIFICATION DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT.....	14
2.1	Prix du service de l'assainissement	14
3	LES ELEMENTS FINANCIERS DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT.....	17
4	LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC).....	18
5	CONCLUSION ET PERSPECTIVES.....	19

1 CARACTERISTIQUES DU SERVICE

1.1 Organisation administrative du service

La Loi du 07 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (Loi NOTRe) poursuit un mouvement législatif sur l'évolution des institutions locales. Dans ce contexte, et conformément au Schéma Départemental de Coopération Intercommunal (SDCI) du 25 mars 2016, la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier (CCPCG) se voit exercer de plein droit la compétence assainissement sur l'ensemble de son territoire à compter du 1^{er} janvier 2018.

1.2 Conditions d'exploitation du service

L'ensemble du service assainissement est exploité par le service assainissement de la Communauté de Communes mis à part 2 communes exploitées en contrat de délégation de service public :

- Genes sur Glaize, suite à la fin du contrat de DSP avec SAUR au 31 décembre 2021, l'exploitation du service a été reprise en régie.
- Daon avec SAUR du **15 mars 2011 au 14 mars 2023** (13 années)

Les services techniques d'exploitation de l'assainissement s'appuient sur un effectif cible de 3 agents à temps complet. De plus, à la prise de compétence assainissement, la CCPCG a conventionné avec les communes afin que leurs agents continuent à intervenir sur les équipements d'assainissement en local. Ainsi, en fin d'année, les communes appliquent une refacturation des heures effectuées pour le compte de la CCPCG pour un global d'environ 1 ETP.

24h/24 et 365 jours par an, un agent d'astreinte est susceptible d'intervenir sur un dysfonctionnement du réseau, des postes ou de la station afin de garantir la continuité de service et de limiter les départs d'effluents au milieu.

La redevance assainissement est perçue auprès des usagers par les délégataires. Des conventions définissent les modalités de perception et de reversement.

1.3 Nombre d'abonnés et volumes facturés

Commune	Nb d'abonnés 2022	Volumes 2022
Prée d'Anjou	378	25 922
Bierné les Villages	373	24 574
Château-Gontier sur Mayenne	7 331	665 511
Chatelain	149	10 811
Chemazé	395	28 407
Coudray	284	23 171
Daon	210	13 821
Fromentières	195	18 948
Gennes sur Glaize	334	17 465
Houssay	117	8 201
La Roche Neuville	320	23 419
Longuefuye	68	5 200
Marigné Peuton	182	12 219
Ménil	283	21 480
Origné	87	6 213
Peuton	49	3 618
St Denis d'Anjou	417	36 340
TOTAL	11 172	945 320
Evolution/N-1	+1,4 %	-3,2%

11 172
abonnés

1.4 Longueur du réseau

CCPCG	2022
	240 064ml
Dont canalisations gravitaire unitaire	9 010ml
Dont conduite de refoulement	20 661ml
Indice de connaissance du réseau	55/120

La note maximale peut être obtenue en complétant notre connaissance par : exhaustivité des périodes de pose, diamètres de canalisations, matériaux, programme pluriannuel d'auscultation du réseau, localisation des interventions, ...

1.5 Les postes de relevage

Commune	2022
Ampoigné (Prée d'Anjou)	0
Argenton notre Dame	0
Azé	6
Bierné	1
Chatelain	1
Château-Gontier	7
Chemazé	3
Coudray	2
Daon	0
Fromentières	0
Gennes sur Glaize	3
Houssay	0
Laigné (Prée d'Anjou)	2

Commune	2022
Loigné sur Mayenne	0
Longuefuye	0
Marigné Peuton	1
Ménil	2
Origné	1
Peuton	0
St Denis d'Anjou	0
Saint Fort	4
Saint Laurent des Mortiers	0
Saint Michel de Feins	0
Saint Sulpice	0
TOTAL	33

1.6 Les stations d'épuration

Commune	Type	Capacité nominale en EH	Dernières charges moyennes	
			Hydraulique	Organique
Ampoigné (Prée d'Anjou)	Filtres plantés	500	21%	16%
Argenton notre Dame	Lagunage	150	42% (données 2021)	35% (données 2021)
Bierné	Boue activée	500	68 %	62 %
Chatelain	lagunage	267	81%	59%
Chemazé	Boue activée	1 300	37%	45%
Coudray Nord	Lagunage	167	48% (données 2021)	43% (données 2021)
Coudray Sud	Lagunage	650	46%	44%
Daon	Filtres plantés	700	96%	56%
Fromentières	Lagunage	400	78% (données 2021)	70% (données 2021)
Gennes sur Glaize - Bourg	Filtres plantés	600	63%	58%
Gennes sur Glaize – St Aignan	Filtres plantés	110	42%	25% (données 2021)
Houssay	Lagunage	200	50% (données 2021)	42% (données 2021)
Laigné (Prée d'Anjou)	Disques biologiques	650	40%	29%
Loigné sur Mayenne	Filtres plantés + lagunage	600	140%	130%
Longuefuye	Lagunage	250	22%	18%
Marigné Peuton	Lit bactérien	500	38%	39%
Origné	Filtres plantés	350	33% (données 2021)	34% (données 2021)
Peuton	Lagunage	120	26% (données 2021)	31% (données 2021)
St Denis d'Anjou - bourg	Boue activée + serre	1 200	86%	45%
St Denis d'Anjou – Les Mottes	Culture fixée immergée	60	7% (données 2021)	5% (données 2021)
Saint Fort (Agglo)	Boue activée	37 500	43%	27%

Saint Laurent des Mortiers	lagunage	100	65% (données 2021)	21% (données 2021)
Saint Michel de Feins	Filtres plantés	100	55% (données 2016)	44% (données 2016)
Saint Sulpice	Filtres à sable	55	24% (données 2021)	16% (données 2021)
Saint Sulpice	Filtres plantés	110	47% (données 2021)	27 % (données 2021)
TOTAL	25 unités de traitement de 8 types différents	47 139 Equivalents habitants		

1.7 La station d'épuration de l'agglomération de Château-Gontier

Les effluents entrants :

Paramètres	2018	2019	2020	2021	2022
Débit					
Débit moyen en m3/j	2 526	2 506	2 604	2 592	2 173
% par rapport à la	50	50	52	51	43
DBO					
DBO moyenne en kg/j	695	691	619	737	609
% par rapport à la	31	31	27,5	33	27

En 2022, la STEP de l'agglomération a traité **793 276m³**.

Les normes de rejet :

Paramètres	Concentrations	Rendement minimum	Moyenne rejet 2022
DBO5	25 mg/l	95%	2,25 mg/l
DCO	90 mg/l	90%	32,6 mg/l
MES	30 mg/l	95%	3,4 mg/l
NTK	7 mg/l	90%	7,23 mg/l
NG	15 mg/l	85%	9,21 mg/l
PT	2 mg/l	85%	0,82 mg/l

1.8 L'épandage de boue dans le contexte Covid

Dans le cadre de la crise épidémique du début de la l'année 2020, des interrogations ont été émises quant à la poursuite des épandages de boue sur les terres agricoles qui auraient été produites après l'apparition du virus. En effet, l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) mentionne une présence possible du Covid 19 dans les selles. Dès lors, l'Anses n'écarte pas la présence potentielle de ce virus dans les boues extraites des stations d'épuration.

Sur la base l'avis n°2020-SA-0043 rendu par l'Anses le 27 mars 2020, le ministère de la transition écologique et solidaire a fait paraître au JO du **05 mai 2020** un arrêté (30/04/2020, en annexe) encadrant la pratique des épandages de boues produites post Covid. En synthèse, les conditions d'épandage de boue sont celles-ci :

- Boues dont la part d'eaux usées « contaminées » est < à 1% (boues industrielles par exemple)
- Boues extraites avant le début de l'apparition de l'épidémie dans le département (date du 24/03/2020 pour la Mayenne)
- Boues hygiénisées selon la définition de l'arrêté du 8 janvier 1998 ou la norme NFU 44-095 (compostage)

Par arrêté préfectoral du 03 mars 2017, **le caractère hygiénisant du process de traitement des boues de la station d'épuration** de l'agglomération de Château-Gontier (code SANDRE 0453215S0004) **a été démontré.** Les boues produites répondent donc au 3^{ème} critère cité plus haut, un doublement de la surveillance des coliformes thermotolérants restant néanmoins à assurer.

Même si la station de l'agglomération possède le traitement hygiénisant permettant de répondre à la réglementation "de crise" (voire de routine) il n'en est pas de même pour les boues des STEP de Bierné, Chemazé et Laigné. Aussi, les boues de ces STEP sont rapatriées au fil de l'eau sur l'unité d'hygiénisation et peuvent donc continuer à être valorisées en agriculture. **En 2022, environ 20m³ de boue par mois sont ainsi transférées vers l'unité de l'agglomération pour un coût d'environ 4 200€HT/an.**

	Laigné	Bierné	Chemazé	Total
Bilan 2022 boue transférée (en m3)	0	105	147	252

Boues de la STEP de l'agglomération :

Paramètres	Valeur moyenne des boues épandues – en % de matière sèche
Matière organique	54
Teneur azotée	5,35
Teneur en phosphore	10,9
Teneur en potassium	0,4
Teneur en calcium	4,9

Les tonnages épandus sont :

	2018	2019	2020	2021	2022
Tonne de matière	185,7	103,3	180,6	165,5	99

329 tonnes de boue de la station de l'agglomération ont été valorisées en 2022 sur 82 ha et 7 agriculteurs.

La station d'épuration produit tous les ans le même tonnage de matière sèche. L'hétérogénéité des exportations annuelles provient de sur-déstockage certaines années.

100%
Boues évacuées
conformes

1.9 Les faits marquants en 2022 :

La reprise en régie du service de Gennevilliers-Longuefuye :

L'exploitation du service assainissement de la commune du Gennevilliers-Longuefuye a été reprise en régie au 1^{er} janvier 2022. A l'image de ce qui se pratique sur les autres communes, une convention de gestion d'équipements a été signée entre la commune et la CCPCG. Elle prévoit notamment que les agents communaux interviennent à la gestion courante pour environ 170 heures par an.

LE RESEAU

Route de Laval - rue Aristide Briand à Château-Gontier sur Mayenne

Dans le cadre de l'accompagnement de la commune de Château-Gontier sur Mayenne dans son projet d'aménagement de route de la Laval, rue A. Briand, la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier procède au renouvellement des conduites d'assainissement. Les travaux sont les suivants :

Réhabilitation d'environ 800ml de conduite Ø150mm en amiante ciment dont environ 150ml de conduites de branchement. 30 branchements et 20 regards seront également renouvelés pour un montant total de **201 851€HT**.

Rue Michel Gasnier à Château-Gontier sur Mayenne

Dans le cadre de l'accompagnement de la commune de Château-Gontier sur Mayenne dans son projet d'aménagement de la rue Michel Gasnier, la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier procède au renouvellement des conduites d'assainissement. Les travaux sont les suivants :

Réhabilitation d'environ 460ml de conduite Ø150mm en amiante ciment dont environ 90ml de conduites de branchement. 15 branchements et 10 regards seront également renouvelés pour un montant total de **119 822€HT**.

LES EQUIPEMENTS

Station d'épuration de l'agglomération :

Des équipements structurants de la station d'épuration ont été renouvelés en 2022 pour un montant de **39 200€HT** (remplacement des membranes d'un bassin d'aération, stator et vis sur les pompes convoyeuses de boue, traitement eau de chaudière, ...).



La production, représentant environ 10% du besoin de l'usine, est entièrement autoconsommée.

Le travail sur l'impact énergétique de la station se poursuivra en 2023 par le remplacement des surpresseurs, équipements les plus énergivores de l'installation.



Renouvellement des membranes

Station d'épuration de l'agglomération - installation panneaux photovoltaïques :

Environ 800m² de panneaux photovoltaïques ont été installés dans l'enceinte de la station d'épuration de l'agglomération de Château-Gontier pour une puissance de 160kWc et un montant de **260 938 €HT**.

Postes de relevage :

Des renouvellements structurants ont été opérés en 2022 sur les postes de relevage du service pour un montant de **23 400€HT** (remplacement d'une pompe à l'Oisillière avec mise en place d'un pompage provisoire, réparation du compresseur du poste de St Fort, ...).

Autres stations d'épuration du service :

Certains équipements d'autres station d'épuration du service ont été renouvelé pour un montant de **5 030€HT** (St Denis d'Anjou, Chemazé, ...)

LE POSTE DE TRANSFERT DES EFFLUENTS DE FROMENTIERES

- 1 160 000 €TTC d'investissement,
- Technologie de refoulement pneumatique,
- Capacité nominale de 138 m³/jour,
- Conduite de transfert de 6 km : 1 passage sous ruisseau, 1 passage sous voie SNCF, 2 passages sous RD,
- Démarrage en octobre 2022 pour 8 mois de travaux.



2 TARIFICATION DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT

2.1 Prix du service de l'assainissement

A la prise de compétence assainissement du 1^{er} janvier 2018, la Communauté de Communes a **uniformisé le prix** du service de l'assainissement sur l'ensemble de son territoire. A noter qu'à compter du 1^{er} janvier 2021, la commune déléguée de Gennevilliers sur Glaise intègre le service exploité en régie. A ce titre, la structure tarifaire de l'assainissement s'aligne sur le modèle des autres communes (hormis Daon sous contrat DSP jusqu'au 14/03/2023)

Autres communes CCPCG	Prix au 01/01/2022		Prix au 01/01/2023		N/N-1
	Au m ³	Pour 120 m ³	Au m ³	Pour 120 m ³	
Abonnement CCPCG	0,3500	42,000	0,3500	42,000	0,00%
Consommation part CCPCG	1,100	132,000	1,100	132,000	0,00%
Modernisation des réseaux	0,160	19,20	0,160	19,20	0,00%
TVA (10%)	0,161	19,320	0,161	19,320	/
Total assainissement	1,77 €	212,52 €	1,77 €	212,52 €	0,00%

Daon	Prix au 01/01/2022		Prix au 01/01/2023		N/N-1
	Au m ³	Pour 120 m ³	Au m ³	Pour 120 m ³	
Abonnement délégataire	0,2583	31,00	/	/	/
Abonnement CCPCG	0,00	0,00	0,3500	42,000	0,00%
Consommation délégataire	1,16	139,2	/	/	/
Consommation part CCPCG	0,15	18,000	1,100	132,000	0,00%
Modernisation des réseaux	0,16	19,2	0,160	19,20	6,7%
TVA (10%)	0,173	20,74	0,161	19,320	4,2%
Total assainissement	1,90	228,14	1,77 €	212,52 €	-6,8%

La facture type 120m³, eau + assainissement :

	Prix au 01/01/2022		Prix au 01/01/2023		N/N-1
	Au m ³	Pour 120 m ³	Au m ³	Pour 120 m ³	
Agglomération					
Sous total eau potable	2,08	249,37	2,17	259,88	5,2%
Sous total assainissement	1,77	212,52	1,77	212,52	0,0%
Total 120m³	3,85 €	461,89 €	3,94	472,4	2,28%

Chemazé					
Sous total eau potable	2,65	317,69	2,76	330,77	4,1%
Sous total assainissement	1,77	212,52	1,77	212,52	0,0%
Total 120m³	4,42€	530,21€	4,53	543,29	2,47%

Fromentières					
Sous total eau potable	2,36	283,09	2,47	296,17	4,1%
Sous total assainissement	1,77	212,52	1,77	212,52	0,0%
Total 120m³	4,13 €	495,61 €	4,24	508,69	2,64%

Prée d'Anjou, Houssay, La Roche Neuville, Marigné Peuton, Origné, Peuton					
Sous total eau potable	3,17	380,58	3,26	391,65	2,9%
Sous total assainissement	1,77	212,52	1,77	212,52	0,0%
Total 120m³	4,94 €	593,10 €	5,03	604,17	1,87%

Argenton, Bierné, Chatelain, Coudray, Longuefuye, Ménil, St Denis d'Anjou, St Laurent des Mortiers, St Michel de Feins					
Sous total eau potable	2,84	340,80	2,94	352,77	3,5%
Sous total assainissement	1,77	212,52	1,77	212,52	0,0%
Total 120m³	4,61 €	553,32 €	4,71	565,29	2,16%

	Prix au 01/01/2022	Prix au 01/01/2023	N/N-1
--	--------------------	--------------------	-------

	Au m ³	Pour 120 m ³	Au m ³	Pour 120 m ³	
<i>Daon</i>					
Sous total eau potable	2,84	340,80	2,94	352,77	3,5%
Sous total assainissement	1,90	228,14	1,77	212,52	0,0%
Total 120m³	4,74 €	568,94 €	4,71	565,29	-0,64%

3 LES ELEMENTS FINANCIERS DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Le tableau suivant présente les éléments financiers du compte administratif du service de l'assainissement pour l'année 2022.

	Chapitre	Libellé	Montant en €HT	Données 2021 en €HT
Exploitation				
Charges	011	Charges à caractère général	605 228 €	567 898 €
	012	Charges de personnel	253 848 €	240 924 €
	66	Charges financières	60 363 €	66 254 €
	TOTAL charges		919 440 €	875 076 €
Recettes	70	Vente produits fabriqués	1 484 388 €	1 478 667 €
	74	Subventions	14 700 €	0 €
	TOTAL recettes		1 499 088 €	1 478 667 €
Investissement				
Charges	16	Emprunts	378 599 €	372 492 €
		Travaux	830 934 €	378 076 €
	TOTAL charges		1 209 534 €	750 568 €
Recettes	13	Subventions	159 553 €	69 617 €
	TOTAL recettes		159 553 €	69 617 €
Encours de la dette			2 637 718 €	3 016 381 €

4 LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

L'assainissement non collectif est intégré à l'assainissement collectif. De fait, la CCPCG a la compétence assainissement non collectif sur l'ensemble de son territoire depuis le 1^{er} janvier 2018. A ce titre, elle assure les contrôles de projet, de réalisation et les contrôles dans le cadre des ventes immobilières.

La collectivité ne disposant pas de la ressource nécessaire en interne, les prestations techniques de contrôle sont confiées au cabinet EF Etudes via un contrat de prestation renouvelable annuellement jusqu'au 31/12/2022.

En 2022, la communauté de communes a réalisé :

- contrôles dans le cadre d'une vente immobilière : 66 unités
- contrôles de conception : 48 unités
- contrôles de réalisation : 35 unités

Les tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2022 sont les suivants :

- contrôle dans le cadre d'une vente immobilière : 123 €HT
- contrôle de conception : 38€HT
- contrôle de réalisation : 113 €HT

Le nombre total d'installations sur l'ensemble de la Communauté de Communes est estimé à 2 500 unités.

5 CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Le conventionnement avec les communes pour les interventions de routine sur les équipements assainissement continue de répondre aux besoins du service : rapidité d'intervention, efficacité au vu de la connaissance en local. Par ailleurs, l'appui des services centraux apportent une compétence technique qui était, avant 2018, externalisée.

L'année 2023 sera marquée par la reprise en régie de l'exploitation des équipements d'assainissement de la commune déléguée de Daon.

Le renouvellement des équipements énergivores de la station d'épuration sera engagé en 2023 (renouvellement de 2 surpresseurs).

Enfin, le poste de transfert des effluents du bourg de Fromentières sera mis en service en 2023.